

Annnonce de cotation
28 octobre 2010

Cette annonce est destinée uniquement à la cotation à la SIX Swiss Exchange des actions nominatives mentionnées ci-après. Elle ne constitue pas une offre d'achat des actions nominatives.

Offre de souscription aux actionnaires actuels / Cotation des actions nominatives



gategroup Holding AG Kloten

BASE JURIDIQUE

Le 26 octobre 2010, l'assemblée générale extraordinaire de gategroup Holding AG (ci-après «gategroup»), dont le siège est situé Balz-Zimmermannstrasse 7, CH-8302 Kloten, a décidé de relever le capital social de CHF 25 504 405 et de le porter à CHF 126 794 030, en émettant 5 100 881 nouvelles actions nominatives d'une valeur de CHF 5.00 chacune.

Sous réserve de restrictions de vente, les 5 100 881 nouvelles actions nominatives seront proposées à la souscription aux actionnaires actuels de gategroup, compte tenu du droit de souscription, aux conditions énoncées ci-après.

Les nouvelles actions nominatives pour lesquelles le droit de souscription n'aura pas été exercé, seront utilisées (i) dans le cadre d'une offre publique en Suisse, (ii) sous la forme de placements privés à des investisseurs institutionnels sélectionnés hors de Suisse et des Etats-Unis d'Amérique conformément à la Regulation S du U.S. Securities Act de 1933 (Securities Act) ainsi que sous la forme (iii) d'une offre aux Etats-Unis d'Amérique à des «qualified institutional buyers» (QIBs) en accord avec le «Rule 144A» du Securities Act.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au prospectus du 26 octobre 2010 («Offering Memorandum») ainsi qu'au supplément à l'Offering Memorandum du 5 novembre 2010 («Supplement»).

RAPPORT DE SOUSCRIPTION

OFFRE DE SOUSCRIPTION AUX ACTIONNAIRES («RIGHTS OFFERING»)

Un droit de souscription sera attribué à chaque action nominative gategroup.

4 droits de souscription habilite à souscrire 1 nouvelle action nominative contre paiement en espèces du prix de souscription.

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

Du 28 octobre 2010 au 3 novembre 2010, 12h00 (HEC).

Les déclarations d'exercice qui parviendront ultérieurement ne pourront pas être prises en compte. Les droits de souscription qui n'auront pas été exercés dans le délai imparti seront caducs. L'exercice des droits de souscription est irrévocable.

PRIX DE SOUSCRIPTION

Le prix de souscription correspondra au prix de placement dans le cadre des placements publics. Il sera fixé et publié selon la procédure mentionnée ci-après.

NÉGOCE DES DROITS DE SOUSCRIPTION

Aucun négoce des droits de souscription n'aura lieu à la SIX Swiss Exchange. Tout achat ou vente de droits de souscription est exclu.

EX-COTATION

A partir du 28 octobre 2010, les actions nominatives gategroup existantes seront traitées à la SIX Swiss Exchange sans droits.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET EXERCICE DES DROITS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires actuels seront informés par leur banque dépositaire et les droits de souscription crédités automatiquement dans leur dépôt. L'exercice des droits de souscription doit s'effectuer compte tenu des restrictions de vente applicables, selon les instructions de la banque dépositaire.

PRIX DE PLACEMENT

PLACEMENT PUBLIC («GLOBAL OFFERING»)

Les prix de souscription et de placement seront fixés sur la base de la demande enregistrée dans le cadre de la procédure de bookbuilding et compte tenu du cours des actions nominatives gategroup fixé alors à la SIX Swiss Exchange ainsi que des conditions générales du marché, puis publiées probablement le 5 novembre 2010 avant le début du négoce. Les prix de souscription et de placement ne seront pas supérieurs au cours de clôture des actions nominatives gategroup à la SIX Swiss Exchange (ou, s'ils sont supérieurs, au cours moyen pondéré du volume) le dernier jour de la période de placement.

Pour plus d'informations, se référer à l'Offering Memorandum.

PÉRIODE DE PLACEMENT

Du 28 octobre 2010 au 4 novembre 2010, 16h00 (HEC).

ATTRIBUTION

L'attribution des actions nominatives aura lieu le 4 novembre 2010. En cas de dépassement du volume à placer, les banques auront toute latitude dans l'attribution.

OPTION D'ATTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE

Pour faire face à d'éventuelles attributions supplémentaires, gategroup a accordé aux banques une option pour l'acquisition de 765 132 actions nominatives supplémentaires au maximum (option de surallocation), qui peut être exercée dans un délai de 30 jours après le premier jour de négoce des nouvelles actions nominatives gategroup à la SIX Swiss Exchange.

Les actions nominatives pour cette option de surallocation proviennent du capital autorisé de gategroup. Le droit de souscription des actionnaires actuels a été exclu de l'option de surallocation. Pour plus d'informations, se référer à l'Offering Memorandum.

PAIEMENT ET LIVRAISON

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les nouvelles actions nominatives gategroup seront vraisemblablement fournies le 9 novembre 2010 contre paiement du prix de souscription.

RISQUES

Pour une description précise des risques encourus, se référer à l'Offering Memorandum. Toute décision relative à l'exercice des droits de souscription ou l'achat des nouvelles actions nominatives doit être conforme à l'Offering Memorandum.

REGISTRE DES ACTIONS

Les dispositions de l'art 5 des statuts de gategroup s'appliquent à l'inscription dans le registre des actionnaires.

COTATION

La cotation et l'admission au négoce selon le Main Standard de la SIX Swiss Exchange de 5 866 013 nouvelles actions nominatives maximum (dont 765 132 actions nominatives au maximum sont réservées à l'option de surallocation) ont été demandées le 5 novembre 2010 et ont été autorisées par la SIX Swiss Exchange.

MATÉRIALISATION DES TITRES

Les nouvelles actions nominatives sont émises sous la forme de droits-valeurs et sont gérées en tant que titres intermédies par la SIX SIS SA. Les actionnaires ne peuvent prétendre à l'impression et la livraison de titres représentatifs de leurs actions nominatives. Ils peuvent cependant exiger la délivrance d'une attestation relative aux actions nominatives qu'ils détiennent selon le registre des actionnaires.

DROIT À DISTRIBUTION

Les nouvelles actions nominatives donnent intégralement droit au dividende et à d'autres distributions pour tout l'exercice 2010, qui s'achèvera le 31 décembre 2010 (sous réserve d'acceptation).

LOCK-UP

Pour les dispositions de la convention lock-up, se référer à l'Offering Memorandum.

DROIT APPLICABLE / FOR JUDICIAIRE

Droit suisse / Kloten, Suisse

RESTRICTIONS DE VENTE

Notamment aux États-Unis d'Amérique et dans l'Espace économique européen, et concernant les U.S. Persons. Pour de plus amples informations concernant les restrictions de vente, se référer à l'Offering Memorandum.

DOCUMENTATION

La présente annonce de cotation ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO.

Cette annonce de cotation ne constitue pas une offre de vente de papiers-valeurs ni aux États-Unis d'Amérique (USA) ni dans aucun autre pays. Des papiers-valeurs ne peuvent être vendus ou offerts à la vente aux USA qu'après leur enregistrement préalable selon les dispositions de l'U.S. Securities Act de 1933 dans sa teneur en vigueur ou, sans enregistrement préalable, que sur la base d'une dérogation. gategroup n'a pas l'intention d'enregistrer les nouvelles actions nominatives aux USA ou de procéder à une offre publique aux USA ou dans un pays autre que la Suisse. Une offre publique d'actions aux USA se ferait au moyen d'un prospectus contenant des informations détaillées sur la société et le management ainsi que les comptes annuels. Cette annonce de cotation et les informations qu'elle contient ne doivent pas être diffusées dans les pays dont la loi limite ou interdit la diffusion publique de telles informations. Cette annonce de cotation ne peut en particulier pas être apportée ou transmise aux USA ou distribuée ou transmise à des ressortissants des États-Unis (y compris les personnes morales) ou à des médias à large diffusion aux USA.

L'Offering Memorandum et le Supplement, tous deux en langue anglaise, sont disponibles gratuitement et peuvent être commandés au Credit Suisse AG, Zurich, par téléphone au 044 333 43 85, par fax au 044 333 35 93 ou par e-mail mail à equity.prospectus@credit-suisse.com).

Seuls l'Offering Memorandum et le Supplement, qui constituent ensemble le prospectus de cotation, font foi pour la cotation des nouvelles actions nominatives à la SIX Swiss Exchange.

GLOBAL COORDINATOR AND BOOKRUNNER

CREDIT SUISSE AG

JOINT LEAD MANAGERS

Credit Suisse AG, Goldman Sachs International

NUMÉROS DE VALEURS

Actions nominatives gategroup Holding AG d'une valeur nominale de CHF 5.00 chacune
Droits de souscription

SIX SIS AG

10 018 595

11 876 247

ISIN

CH010 018595 5

CH011 876247 2

Common Code

042595489

055232725

Tickersymbol

GATE

-

Investment Banking • Private Banking • Asset Management

CREDIT SUISSE

